



Compte-rendu du conseil de quartier Rive gauche 02 février 2016

Présents :

- **Mairie :** Pierre Gouzi, élu référent ; Anaïs Alasseur, chargée de mission aux conseils de quartier ; Delphine Charlet, adjointe à la culture ; François Cornic du service culturel.
- **Membres du bureau du comité de quartier :** Francis de Hauteclocque, Pierre Gloaguen, Régis Glorieux, Anne Lys, Claire Rault,.
- vingt six riverains du quartier.

Les points ci-dessous sont abordés :

Présentation des travaux en cours dans l'ensemble Ste Anne

F. Cornic présente les objectifs poursuivis par la municipalité à travers l'aménagement de la dernière aile du bâtiment acquis par la ville.

Les travaux, d'un coût de 6 millions d'euros permettent la réalisation,

- au rez-de-chaussée :
 - d'une salle de conférence/visioconférence de 144 places (dont 44 en mezzanine).
 - D'un vaste espace fonctionnel attenant à cette salle, aménagé dans l'ancien oratoire.
 - D'une salle multimédia.
 - D'un bar.
 - D'une galerie d'exposition donnant, comme le bar, sur une vaste cour permettant l'organisation de diverses manifestations
 - De locaux d'accueil pour le Centre d'Information et d'Orientation (CIO).
- Dans les étages :
 - de trois salles de réunion (50, 40 et 30 places).
 - De locaux, à l'usage de différentes associations, dont l'affectation n'est pas encore définitive.
 - De locaux affectés au service culturel de la mairie.
 - D'un appartement pour le gardien du bâtiment.

L'inauguration de l'ensemble (à l'exception du CIO) est prévue pour l'automne 2016.



Foyer des jeunes travailleurs (FJT)

L'association "Trégor Jeune" gère ce foyer, propriété de "Côtes d'Armor Habitat". Elle est en redressement judiciaire depuis le mois de décembre 2015. L'avenir des locaux et du Pixie est donc entre les mains du juge qui choisira dans les six mois entre les trois repreneurs potentiels qui se sont actuellement déclarés.

Le Pixie, lié au FJT, est assuré des subventions de la municipalité jusqu'au mois de juin. Son avenir dépendra alors du repreneur choisi. La municipalité est consciente du rôle social et d'animation que joue cette structure et se déterminera alors en conséquence.

Auberge de jeunesse

Le bâtiment appartient à la ville de Lannion qui le met à disposition de la FUAJ (Fédération des Auberges de Jeunesse). La municipalité verse aussi une subvention annuelle de 8000€ (animation).

Confrontée à une diminution constante du nombre de nuitées annuelles (5800 en 2010 -> 2400 en 2014), à un déficit cumulé de 180000 € et à la perspective de travaux de mise aux normes, la FUAJ a fermé les portes en octobre dernier.

La municipalité réfléchit, avec LTC, à une reprise de cette activité par l'utilisation de locaux à Beg-Leguer, en liaison avec le bar de la plage.

Espace gare

En prévision de l'arrivée de la LGV, les abords de la gare SNCF vont être réaménagés. L'avant-projet présenté prévoit en particulier l'implantation de parkings (120 et 40 places) en bordure de la rue de Trorozec. L'achat des terrains à la SNCF devrait être votés par LTC (Lannion Trégor Communauté) dès ce mois de février.

Suivi des fiches de liaison :

L'ensemble des fiches de liaison en cours a été passé en revue.

- **Fiche n°7 : Parking de Caerphily.** La signalisation au sol est encore à repeindre. Il est signalé par ailleurs qu'une reconfiguration de la zone d'entrée / sortie, possible avec la suppression des barrières de péage, pourrait faciliter la circulation des véhicules sortants. Une fiche de liaison sera rédigée à ce sujet.
- **Fiche n°10 : Rue de Penn ar C'hoad.** La nécessité de trottoirs dans la rue de Penn ar C'hoad est à nouveau soulignée. Pour faire face aux contraintes budgétaires et vue la longueur de cette rue, il est suggéré d'étudier la faisabilité d'une réalisation par tronçons.
- **Fiche n°28 : Rond point Bel Air.** La matérialisation de passages piétons sur tous les accès à ce rond-point n'est toujours pas effectuée. Le contact avec la municipalité de Ploulec'h doit être repris à ce sujet.



- **Fiche n°33 : Rue de Kergariou.**
 - Le virage, en bas de la rue de Convenant Lamouroux, avant son intersection avec la rue de Kergariou, a été aménagé et permet le croisement sans danger de deux véhicules.
 - Le trottoir souhaité a été réalisé, en partie sur chacun des côtés de la rue. Il est demandé de matérialiser un passage pour piétons à l'endroit du changement de côté.
- **Fiche n° 35 : Rond point de Trorozec.**
 - Le rond-point a été rétréci pour permettre un contournement sans dommage des véhicules à gros gabarit.
 - Un aménagement de parking en bas de la rue de Penn ar C'hoad a été réalisé pour y permettre le stationnement d'un plus grand nombre de véhicules. Il faut noter que le stationnement en épis des véhicules y est maintenant possible mais est laissé à l'initiative des usagers (aucun marquage au sol). Pour améliorer la capacité du stationnement, souvent saturée, il est demandé de réfléchir à la possibilité d'inciter les automobilistes à se garer en épis.
- **Fiche n° 40 : Rue des Frères Lagadec.** La matérialisation de passages piétons à la hauteur du n°69 n'a pas encore été réalisée.
- **Fiche n° 42 : Rue des Frères Lagadec.** Au niveau du n°80 le décalage des bateaux de trottoir n'est plus en correspondance avec le passage clouté.
- **Fiche n° 44 : Carrefour Lagadec - Nogues.** Le traitement du dos d'âne, signalé glissant en cas de pluies est planifié pour 2016.
- **Fiche n°47 : Vallon de Trorozec.** Il manque toujours, sur l'une (route de St Patrice) des quatre entrées du parc, un panneau signalant l'interdiction des engins motorisés.
- **Fiche n°48 : Rue de Pen ar c'hoad.** Le problème de ruissellement des eaux de pluie devrait avoir été amélioré suite au curage des bas-côtés lors de l'aménagement des aires de stationnement en bas de la rue.
- **Fiche n°50 : Route de St Patrice.** L'élagage de la végétation débordant sur la voie publique a été réalisé. A noter que le même problème se pose rue de Penn ar c'hoad.
- **Fiche n°51 : Pen ar Ru.** Les travaux souhaités ont été réalisés sur le mobilier urbain, à l'exception d'un garde-corps en attente.
- **Fiche n°52 : Pen ar Ru.** Les réparations sur l'éclairage de la venelle d'accès à la rue de Kergariou ont été réalisées.
- **Fiche n° 53 : Rue Noël Donval .** Il n'est pas envisagé de refaire les trottoirs dans la partie haute de la rue comme cela a été réalisé dans la partie basse à la suite de travaux de raccordement de réseaux.
- **Fiche n°54 : Rue Noël Donval.** La demande de pose de poubelles et de nettoyage régulier autour du cinéma reste d'actualité.



Divers points abordés

La pose de la boîte à livres sur le mail de la gare est toujours prévue (1er semestre 2016).

Les riverains de la rue de la Haute Rive signalent de fréquents stationnements gênants sur les trottoirs.

Un sens obligatoire de circulation sera mis en œuvre sur le parking commun à l'école de Pen Ar Ru et aux résidents des immeubles

De nombreux marquage de passage piétons demandent un rafraichissement, en particulier à l'intersection des rue de Kerampont et du 73ème territorial.

Rappels : Il est possible, sur le site internet de la ville de Lannion, de s'inscrire pour recevoir par mail les informations concernant le quartier.

Les problèmes ponctuels (nids de poules, ...) peuvent être traités rapidement, sans attendre une réunion de quartier, par un appel téléphonique aux services techniques de la mairie.

Le bureau du conseil de quartier.